

Conseil d'établissement
Convocation à la séance ordinaire du 2 octobre 2023
Bibliothèque de l'école
à 18 h 30

Projet d'ordre du jour

18 h 30	1. Ouverture de l'assemblée	
18 h 33	2. Présentation des membres	
18 h 40	3. Vérification du quorum	Constat (LIP 61)
18 h 42	4. Nomination d'un(e) secrétaire	Nomination (LIP 69)
18 h 45	5. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adoption
18 h 50	6. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 juin 2023	Adoption
18 h 55	7. Suivi au procès-verbal	Information
19 h 00	8. Parole au public	
19 h 05	9. Rôle, pouvoirs et fonctions du Conseil d'Établissement	Information
19 h 10	10. Composition et fonctionnement du Conseil d'Établissement	
	10.1 Tour de table et élection aux postes de :	Élection
	10.1.1 Président et vice-président adjoint,	
	10.1.2 Élection du représentant au comité de parents	
	10.2 Formulaires à compléter pour la réunion, à savoir :	À donner
	✓ Dénonciation conflit d'intérêt (<i>document ci-joint</i>)	
	✓ Chaine téléphonique (<i>document donné sur place</i>)	
	✓ Formulaire d'autorisation pour la divulgation de renseignements personnels sur le site web de l'école (<i>document donné sur place</i>)	

19 h 30	10.3	Calendrier des rencontres	Adoption
19 h 45	10.4	Budget de fonctionnement du CÉ	Adoption
19 h 47	10.5	Règles de régie interne (<i>document ci-joint</i>)	Adoption
11. Points de décision d'approbation ou d'adoption			
20 h 00	11.1	Activités éducatives complémentaires	Adopte
20 h 20	11.2	Demande d'autorisation pour aller au parc sur temps de classes.	Approuve
20 h 30	11.3	Dérogation à la politique alimentaire pour les journées spéciales	Approuve
20 h 35	11.4	Campagne de financement	Approuve
12. Points d'information			
20 h 45	12.1	Formation obligatoire des nouveaux membres	Information
21 h 00	13.	Rapport aux membres du CÉ du représentant du comité de parents	
21 h 15	14.	Parole aux divers représentants	
	14.1	Enseignants	
	14.2	Service de garde	Informations
	14.3	Personnel de soutien	
	14.4	Personnel professionnel	
21 h 25	15.	Parole au public	
21 h 30	16.	Date de la prochaine réunion	
21 h 30	17.	Levée de l'assemblée	